



LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

fsu.territoriale@ampmetropole.fr

POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS : Les annonces faites par l'administration pour le CT du 24/11/2022

Dans le dossier de préparation du Comité Technique du 24 novembre 2022 remis aux organisations syndicales, le rapport n°10 nous informe de mesures de soutien du pouvoir d'achat pour les agents métropolitains.

Conformément aux revendications portées par la FSU Territoriale et les autres organisations syndicales, l'administration a annoncé :

- La revalorisation du titre restaurant qui va passer à 9,85€.
- L'augmentation de la participation à la mutuelle /prévoyance dont le montant sera dorénavant de 65€.
- La mise en place de l'indemnité journalière du télétravail (aujourd'hui à 2,50€). Nous serons vigilants sur son augmentation, d'ores et déjà prévue par le gouvernement, à 2,88€.

Ces mesures, qui seront mises en place à partir du 1^{er} janvier 2023, sont un premier pas vers la conférence sociale sur le RIFSEEP qui se tiendra début 2023 où la FSU défendra une équité de traitement par la mise en place de règles transparentes n'oubliant, cette fois, aucun agent.

**La FSU au plus près de vous au quotidien !
LE 8 DECEMBRE, un seul choix: VOTER FSU !**